

28 JAN. 2014

Philippe
Buisson.
Libourne, une ambition partagée

ÉLECTIONS MUNICIPALES DE LIBOURNE // 23 ET 30 MARS 2014



Monsieur Patrick REBEYROL

Président de l'association VoisiSécur

17 rue de la Corbière

33500 LIBOURNE

Monsieur le Président,

J'ai bien reçu votre courrier en date du 23 janvier dernier, adressé aux candidats à l'élection municipale de Libourne, dans le cadre de l'activité de votre association VoisiSécur.

Par la présente je souhaite bien volontiers répondre à vos questions :

1. Non seulement la sécurité des biens et des personnes est une priorité mais c'est surtout un droit pour tout un chacun. Il revient à la puissance publique d'assurer autant que faire se peut ce droit à vivre en toute quiétude au sein de notre cité. Pour répondre précisément à votre interrogation, cette priorité ne se négocie pas et donc se situe au niveau 10 de l'échelle que vous me soumettez.
2. Les cambriolages ont augmenté au cours des dernières années partout en France. J'observe qu'à Libourne le nombre de cambriolages n'est pas en hausse, ce qui n'est pas suffisant pour me réjouir. Je veux ici préciser que tout délit ou incivilité doivent être combattus et poursuivis, a fortiori les cambriolages qui sont, pour en avoir subi, une violation intime de notre propriété privée et à ce titre souvent traumatisante. Pour diminuer l'insécurité à Libourne, je veux m'engager à poursuivre le déploiement des caméras de vidéo protection. Je souhaite également m'inscrire résolument dans un dispositif de collaboration précis entre la gendarmerie et la police municipale, dans le cadre de la zone de sécurité prioritaire. Je souhaite enfin accompagner vos initiatives de prévention, notamment auprès des personnes les plus fragiles ou les isolées, afin de prévenir au mieux les cambriolages.
3. Je suis moi-même un voisin vigilant vis-à-vis de mon entourage et de mon quartier. C'est une attitude responsable, bienveillante, qui m'apparaît de bon sens. A ce titre, tel que j'ai eu l'occasion de vous l'exprimer, autant je souscris au lien social qui permet de prévenir un certain nombre de cambriolages dans un quartier, autant je ne suis pas favorable a priori à m'inscrire dans le cadre de la circulaire du 22 juin 2011. Pour autant, et conformément à ce que je vous ai exprimé il y a quelques semaines, je suis prêt à expérimenter ce dispositif dans un quartier bien ciblé de Libourne en lien avec votre association et les services de l'Etat compétents.
4. Concernant cette question, je souhaiterais en parler avec vous pour mieux comprendre ses attendus.

Contact

✉ contact@philippebuisson2014.com

🌐 www.philippebuisson2014.com

📞 06 51 15 81 11

Philippe Buisson.

Libourne, une ambition partagée



5. Dans le cadre de réunions spécifiques liées à la sécurité à Libourne, je suis naturellement prêt à associer votre association à nos discussions.
6. Tel que je vous l'ai déjà exprimé et conformément à la délibération prise dernièrement, je suis prêt à accompagner votre association par une aide financière ainsi que par une aide logistique le cas échéant.
7. La ville de Libourne a plaidé et obtenu la création d'une structure d'accompagnement des victimes auprès du Tribunal de Grande Instance. Cette structure vise notamment à accompagner les victimes dans les procédures ainsi que dans l'accompagnement psychologique suite à un délit. Je crois que cette structure répond à vos revendications.
8. Mon prédécesseur, Gilbert Mitterrand, a créé le service de police municipale. Depuis mon élection, je l'ai conforté de 2 agents supplémentaires portant son effectif à 10 agents. Je n'exclue pas un ou deux recrutements supplémentaires au cours du prochain mandat. Les missions de la police municipale ne doivent pas se confondre avec celles de la gendarmerie. Elles visent notamment à faire respecter des arrêtés municipaux tels que l'interdiction de consommation d'alcools sur la voie publique, l'interdiction de mendicité agressive, la lutte contre les chiens dangereux, la sécurisation des abords des établissements scolaires, la médiation entre voisins, la lutte contre les bruits, etc... La police municipale intervient en accompagnement des forces de l'ordre sur des missions de maintien de l'ordre voire sur des missions d'interpellation. J'ai doté la police municipale d'armes de première catégorie appelées taser. Je ne prévois pas d'armement supplémentaire des agents de la police municipale.
9. Je redis ma volonté de déployer la vidéo protection, tel que précisé à la question numéro2.

Espérant avoir répondu à votre attente et restant à votre écoute,

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Philippe Buisson

Contact

✉ contact@philippebuisson2014.com

🌐 www.philippebuisson2014.com

📞 06 51 15 81 11